

# La Lucarne

---

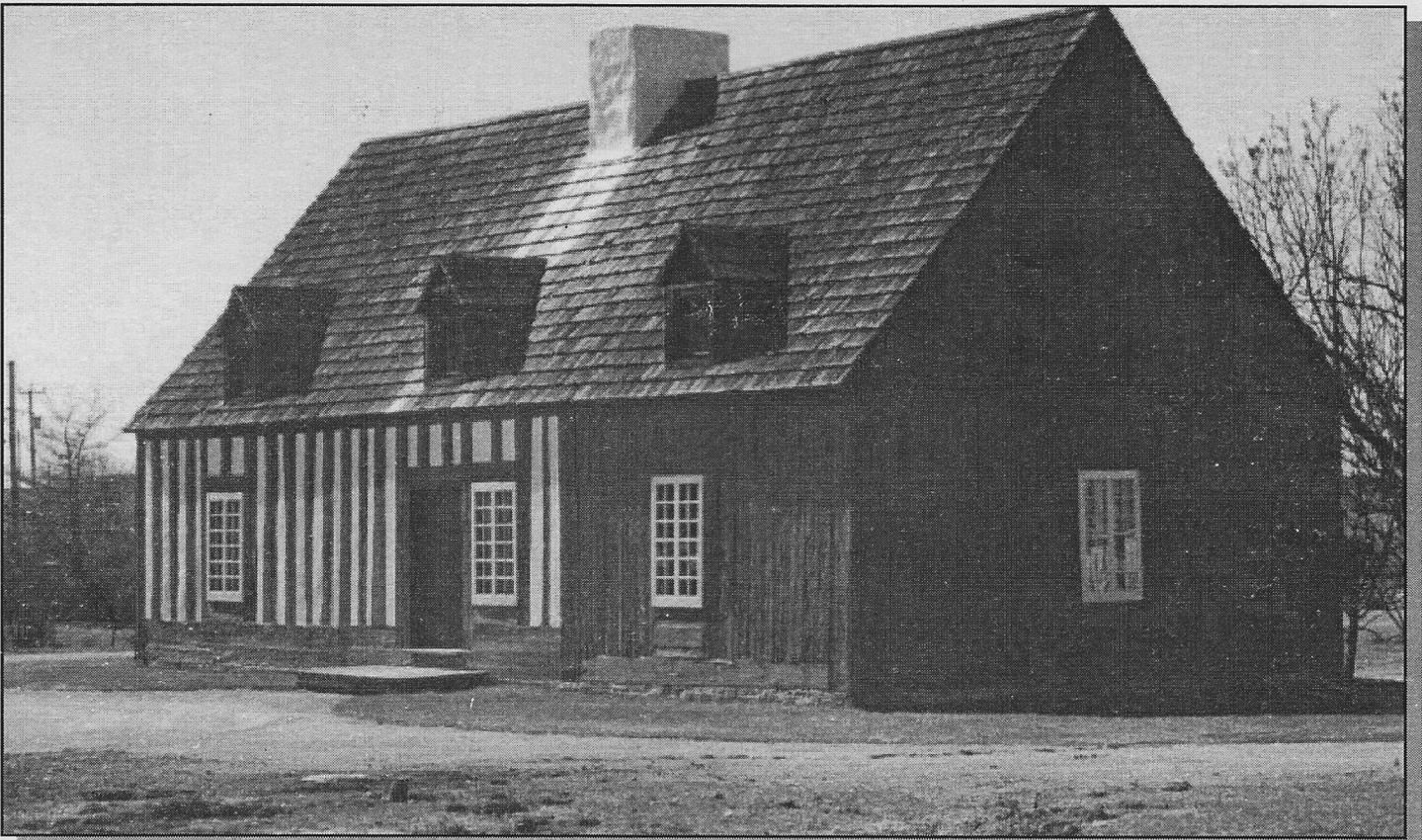
La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

---

Vol. XXVIII, numéro 2

Printemps 2008

---



## Maison Lamontagne

*707, boulevard du Rivage*

*Rimouski-Est*

---

**Formation et mise en valeur du patrimoine**

## Sommaire

- Photo de couverture 2
- Billet 3
- Fiche technique 4
- Ma bibliothèque 6
- Sauvegarde 7
- Colloque sur la formation aux techniques traditionnelles de la construction domiciliaire 8
- Appels de partenariat en commandites 9
- Le XXI<sup>e</sup> siècle sera-t-il celui du sans-fil? 10
- Vie de l'Association 12
- En bref 13
- Carrefour des petites annonces 14
- Prix de l'APMAQ 2008 16

### La Lucarne

Rédactrice en chef : Anita Caron  
Comité de rédaction : Marie-Lise Brunel, Agathe Lafortune, Louis Patenaude.  
Collaborateurs: Réal Béland, Robert Bergeron, Yan Boulanger, Stéphane Valois  
Photos et crédits photographiques : Réal Béland, Robert Bergeron, Louise Charbonneau, Serge Leduc, Sylvain Sarrazin

Mise en page et transmission des textes : Agathe Lafortune  
Infographie : Michel Dubé  
Imprimeur : Imprimerie de la CSDM  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
Dépôt légal : ISSN 0711 — 3285

**La Lucarne** est publiée en mars, juin, septembre et décembre de chaque année par l'association **Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)**

L'adresse du secrétariat de l'Apmaq est le 2050, rue Amherst, Montréal, (Québec) H2L 3L8

Téléphone : (514) 528-8444  
Télécopieur : (514) 528-8686  
Courriel : [apmaq@globetrotter.net](mailto:apmaq@globetrotter.net)  
<http://www.maisons-anciennes.qc.ca>

On peut reproduire et citer les textes parus dans *La Lucarne* à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Les opinions exprimées dans *La Lucarne* n'engagent que leurs auteurs.

## Photo de couverture

**Maison Lamontagne**  
707, boulevard du Rivage  
Rimouski-Est

Fonction : centre d'interprétation de l'architecture domestique du Québec  
Classée monument historique en 1974

La Maison Lamontagne a été construite en deux étapes. La partie en colombage «pierroté» constitue la plus ancienne et date du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'autre section remonte au XIX<sup>e</sup> siècle. La Maison Lamontagne est la seule construction en colombage pierroté accessible aux visiteurs en Amérique du Nord. Il est possible de découvrir son historique grâce aux visites animées par ses personnages que sont Marie-Agnès Lepage et Basile Côté, premiers occupants des lieux (1774).

Source : *Les chemins de la mémoire, Monuments et sites historiques du Québec*, Tome I, p.512

Le site Internet de la Maison Lamontagne présente une exposition virtuelle qui relate l'évolution de la maison au Québec des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles jusqu'à nos jours. À travers les artisans, les techniques de construction, les matériaux, les styles architecturaux, se trouve illustré tout un pan de l'histoire du Québec.

(Voir la *Fiche technique* en page 4 et 5)

## Les membres du conseil d'administration 2007-2008

**Anita Caron**, présidente  
(514) 733-2793

**Gyslaine Samson-Saulnier**, vice-présidente  
(450) 581-9101

**Louis Patenaude**, secrétaire  
(514) 845-5915

**Marie-Lise Brunel**, secrétaire-registraire  
(514) 849-9669

**Réal Béland**, trésorier  
(450) 661-2949

**Robert Bergeron**, conseiller  
(418) 666-9567

**Ronald DuRepos**, conseiller  
(450) 623-6079

**Jacques Portelance**, conseiller  
(418) 259-7620

Pour devenir membre ou pour renouveler votre adhésion à l'APMAQ

Cotisation annuelle : 30 \$ par famille

Cotisation de soutien : 50 \$ ou plus

Pour recevoir votre carte de membre et un reçu, postez votre chèque au

Secrétariat de l'APMAQ  
2050, rue Amherst  
Montréal, Qc H2L 3L8

Téléphone : (514) 528-8444  
Télécopieur : (514) 528-8686

Convention de la poste publication 40920008  
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à  
APMAQ  
2050, rue Amherst, Montréal, H2L 3L8

La formation aux techniques traditionnelles de construction domiciliaire a toujours été pour les membres de l'APMAQ une préoccupation majeure. L'on sait en effet combien il est difficile de trouver une main-d'œuvre qualifiée quand l'on doit procéder à des travaux de restauration ou d'entretien sur une maison ancienne ou sur l'une ou l'autre de ses dépendances.

C'est pourquoi avec la contribution et la collaboration de l'École des métiers de la construction de Montréal et du comité francophone d'ICOMOS-Canada ainsi qu'avec la participation financière de la Fondation maisons anciennes du Québec, l'APMAQ a tenu, le 17 novembre dernier, un colloque qui a rassemblé des propriétaires, des artisans et des représentants d'organismes gouvernementaux et paragouvernementaux.

La mise en commun de leurs savoirs et de leurs expériences a permis d'identifier un certain nombre de pistes pouvant contribuer, entre autres, à la reconnaissance légale de diplômés voulant se qualifier en vue de l'intervention professionnelle sur des bâtiments anciens.

Le présent numéro de *La Lucarne* rend compte de quelques-unes de ces propositions et tente de faire le point sur la situation vécue par des propriétaires, des artisans et des formateurs. Il importe de donner suite à ces propositions. Les démonstrations sur la maçonnerie, la charpenterie et le plâtrage, qui auront lieu à l'École des métiers de la construction les samedis 1<sup>er</sup>, 15 et 19 mars, seront des moments privilégiés pour des propriétaires de maisons anciennes de s'initier à ces techniques, de mesurer les besoins de formation en ces domaines et de mieux comprendre l'importance de l'intervention d'une main-d'œuvre qualifiée

pour des travaux devant être effectués en vue de la restauration d'un bâtiment patrimonial.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont apporté leur contribution à la préparation, à la tenue et au suivi de cet événement. Il s'agit d'une première étape d'activités de mise en valeur et de diffusion du patrimoine pour laquelle l'APMAQ a obtenu, conjointement avec l'AQPI (Association québécoise pour le patrimoine industriel), une subvention dans le cadre des projets spéciaux du programme Di@pason du Ministère de la Culture et des Communications et de la Condition féminine (MCCQF). Cette subvention permettra d'organiser des conférences visant à sensibiliser le grand public au patrimoine, d'offrir des ateliers à l'intention des personnes qui travaillent sur le terrain dans le domaine du patrimoine et de proposer des sessions de formation s'adressant à des intervenantes et des intervenants en patrimoine.

Il s'agit pour les deux organismes partenaires de mettre en commun leurs ressources afin de programmer et d'organiser des activités de mise en valeur, de sensibilisation et de formation en patrimoine, d'expérimenter l'offre de certaines activités conjointes, puis d'évaluer la démarche en vue de développements pour l'avenir.

Ce projet axé sur la formation et la mise en valeur du patrimoine requiert, il va sans dire, la participation des membres pour la mise en œuvre des activités offertes dans différentes régions et municipalités du Québec. Des informations à ce propos seront diffusées dans les prochains numéros de *La Lucarne* et sur le site Web.

### *Vie de l'association*

#### **L'APMAQ participe à la consultation pour une modernisation de la Loi sur les biens culturels**

La Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a lancé, le 10 janvier dernier, une consultation sur une proposition de modernisation de la Loi sur les biens culturels. L'objectif visé est de recueillir des avis visant « à assurer la cohérence des actions gouvernementales en matière de patrimoine culturel ainsi qu'à favoriser l'imputabilité des ministères, des organismes publics et des municipalités » (Cahier de consultation, p. 19).

L'APMAQ présentera un mémoire et participera aux audiences publiques. Le mémoire fera connaître les recommandations de l'Association en ce qui a trait à la définition du patrimoine culturel, à sa protection, aux rôles respectifs de l'État, des municipalités, des citoyens, du milieu associatif, des établissements du patrimoine, aux sources de financement existantes et à créer, à sa valeur économique.

Les membres qui le souhaitent peuvent également participer à cette consultation en soumettant un mémoire, en témoignant à une séance publique ou en faisant valoir leur point de vue en ligne sur certaines questions soulevées dans le Cahier de consultation.

Pour en savoir davantage sur la consultation et la tournée, on peut consulter le site du Ministère de la Culture et des Communications et de la Condition féminine ([www.mcccf.gouv.qc.ca](http://www.mcccf.gouv.qc.ca)) ou contacter sans frais le 1-800-380-8882 ou si on est de la région de Québec, le 418-380-2350, poste 7253.

*Anita Caron*

## Les arbres au service du patrimoine bâti

### La dendrochronologie : un procédé de datation de bâtiments anciens

*Yan Boulanger, biologiste, candidat PhD Biologie*  
*Stéphane Valois, MSc Biologie*

Pour plusieurs propriétaires de maisons anciennes soucieux de connaître leur patrimoine bâti, une question demeure fondamentale : « Quel est l'âge exact de ma maison » ? Bien que nous ayons la possibilité d'évaluer l'époque d'une construction ancestrale selon son style ou les matériaux employés, une date précise est rarement connue, sauf lorsqu'elle est consignée dans des actes notariés (tels les marchés de construction). Bien souvent, l'absence de ces documents écrits complique les recherches. Lorsqu'une telle situation survient, il ne faut pas s'avouer vaincu ! Une science pluridisciplinaire, la dendrochronologie, peut apporter une réponse précise au propriétaire curieux et avide d'histoire.

#### Qu'est-ce que la dendrochronologie ?

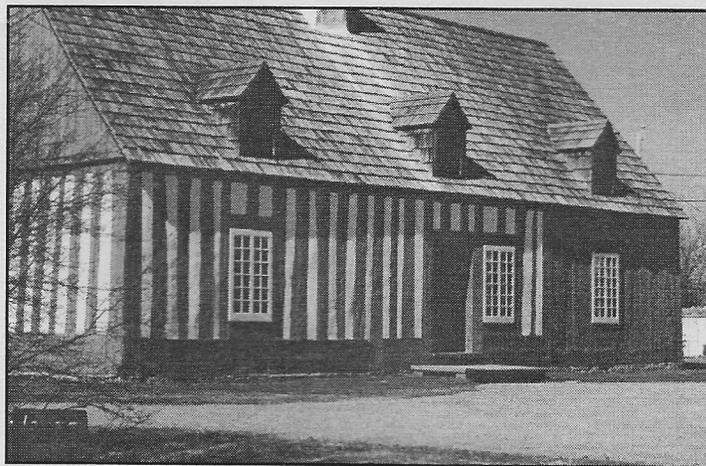
Par étymologie, dendrochronologie provient du grec dendron signifiant « arbre » et chronos, « temps ». En effet, cette science utilise les anneaux de croissance des arbres afin de dater du matériel de bois. Ce qui est remarquable avec cette technique, c'est qu'elle permet une datation à l'année près. Cette technique est largement utilisée en écologie forestière afin de retracer dans le temps les épidémies d'insectes, les feux de forêts, l'influence de pratiques sylvicoles, de même que pour reconstituer le climat ainsi qu'en archéologie.

Le principe de la datation est simple. Chaque année, l'arbre produit un anneau de croissance dont la largeur varie en fonction des conditions climatiques régionales. En considérant que le signal climatique est le même dans une région donnée, les arbres qui en proviennent devraient posséder un patron de croissance semblable. À partir d'arbres vivants, on construit ce qu'on appelle une chronologie de référence qui correspond à ce patron de croissance régional. Par exemple, si nous déterminons maintenant la croissance annuelle de thuya de 300 ans provenant de la région de Montréal, on peut créer une chronologie de référence pour cette espèce et dans cette région remontant jusqu'en 1707. Lorsque l'on veut dater du matériel de bois dont on ne connaît pas l'époque de création, il s'agit tout simplement de mesurer le patron de croissance des arbres qui ont servi à fabriquer ce matériel et de le faire correspondre avec celui de la chronologie de référence. Cette méthode fut utilisée avec succès, notamment en Europe afin de dater maisons ancestrales, châteaux, églises, instruments de musique, sites archéologiques et meubles de bois.

#### Comment dater une maison ancestrale ?

Une maison ancienne est remplie de matériel pouvant se prêter à des analyses dendrochronologiques. En effet, solives, fermes

de toit et planches sont autant de pièces de bois pouvant être échantillonnées et datées par cette méthode. Habituellement, les investigations dendrochronologiques pour la datation d'un bâtiment requièrent le prélèvement de carottes de 5 mm de diamètre à l'aide d'une sonde forestière. Pour dater précisément le moment où fut coupé l'arbre, on se doit d'échantillonner<sup>1</sup> des parties non équarries des pièces de bois afin d'avoir accès au dernier anneau de croissance. Cela permet de déterminer l'année de la coupe des arbres et par déduction, de donner un âge minimal à la construction. Ensuite, l'échantillon est sablé de manière à mettre les anneaux en évidence puis numérisé à haute résolution. Le patron de croissance et la synchronisation de ce dernier avec la chronologie de référence sont alors déterminés à l'aide de logiciels spécialisés.



La Maison Lamontagne à Rimouski

#### Un exemple concret : la datation par dendrochronologie de la Maison Lamontagne à Rimouski.

Située à Rimouski-Est, la Maison Lamontagne constitue un trésor architectural qui fut longtemps ignoré. Cette maison constituerait vraisemblablement le seul témoignage architectural du régime français dans la région du Bas-St-Laurent. Avec la maison Pichet de l'Île d'Orléans, la Maison Lamontagne représente le seul bâtiment québécois toujours existant construit selon la technique dite de colombage pierroté. Cette technique consiste à ériger une construction de pièces verticales dont l'espace plus ou moins régulier entre chacune est comblé par un mélange de mortier et de pierraille. Ce bâtiment fut nommé monument historique en 1974. Depuis 1982, celui-ci est devenu un centre d'interprétation de l'architecture

domestique du Québec:

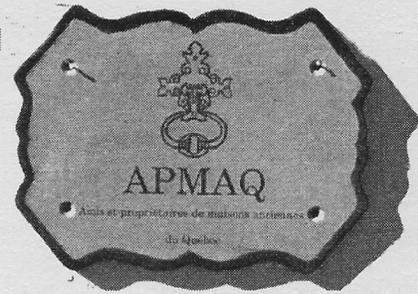
Jusqu'à tout récemment, les spéculations entourant la date de construction du bâtiment ne pouvaient que se baser sur certains faits historiques connus, étant donné l'absence d'actes notariés confirmant la date de sa construction. La date de 1744 fut avancée comme moment probable de construction puisqu'elle correspond à la date de mariage de Basile Côté et de Marie-Agnès Lepage, petite-fille du premier seigneur de Rimouski, René Lepage, à qui la terre où est aujourd'hui érigée la Maison Lamontagne fut léguée.

En 2001, la Maison Lamontagne fut l'objet d'investigations dendrochronologiques par une équipe de l'Université du Québec à Rimouski. Ces recherches révélèrent que la très grande majorité des poutres du grenier de même que celles de colombage furent coupées entre 1743 et 1745. Toutefois, cinq pièces faisant aussi partie de la section en colombage pierroté furent coupées au-delà de cette date, deux d'entre elles ayant un dernier anneau de croissance datant de 1788 et 1790. À la lumière de ces résultats, deux hypothèses relatives à la date de construction furent soulevées. La première suggère que le bâtiment fut construit vers 1744-45 et rénové ultérieurement. La deuxième stipule que le bâtiment fut construit vers 1790 mais notamment à partir de plusieurs poutres provenant d'un ou de plusieurs bâtiments qui y étaient adjacents et qui furent eux-mêmes construits en 1744-45. Jusqu'à présent, plusieurs penchent vers la première hypothèse puisqu'il est généralement reconnu que la technique du colombage pierroté, importée de Normandie, fut abandonnée en Nouvelle-France avant la conquête anglaise de 1763 en raison de son inefficacité face à la rigueur de notre climat. Dans ce cas précis, on constate qu'en plus de dater ce monument historique, les analyses dendrochronologiques ont permis d'apporter des éléments nouveaux concernant la date de construction du bâtiment.

### Une technique à découvrir !

Étant donné les grandes possibilités qu'offre la dendrochronologie, cette technique gagne à être connue auprès des propriétaires de maisons patrimoniales. Considérant l'absence de marchés de construction pour plusieurs de ces maisons au Québec, la dendrochronologie pourrait être utile à plusieurs propriétaires et enrichirait l'histoire du patrimoine bâti.

1- La dendrochronologie a permis tout récemment de dater une vieille commode de pin blanc provenant de la région de Rimouski. Ce qui est intéressant de souligner, c'est qu'il a été possible de le faire sans prélever d'échantillon, sans rien détruire. Des informations supplémentaires à ce sujet devraient apparaître sous peu sur le site Internet de Dendrolab  
<http://www.dendrolab.ca>



### Plaques d'identification à l'APMAQ

Dominique Didier et Pierre Bolduc, artisans de l'Atelier Tour à tour situé à Saint-Fabrice de Beaurivage, ont confectionné des plaques identifiant les maisons des membres de l'APMAQ. Ces plaques en terre cuite sont enduites d'une glaçure grise ornée d'une bordure bleue de cobalt. Prix : 150 \$

Pour toute information concernant les modalités de livraison, vous êtes invités à contacter Réal Béland.

Téléphone : (450) 661-2949

[drbeland@videotron.ca](mailto:drbeland@videotron.ca)

### Encarts publicitaires

Pour faire paraître un encart publicitaire dans *La Lucarne*, adressez textes et illustrations — accompagnés d'un chèque payable à l'APMAQ — à l'adresse suivante :

APMAQ  
2050, rue Amherst, Montréal  
(Québec) H2L 3L8

#### Tarifs en vigueur

	<u>une parution</u>	<u>4 parutions</u>
Carte d'affaires (1/8 page)	60 \$	220 \$
¼ page	100 \$	380 \$
½ page	200 \$	740 \$
Insertion d'un dépliant ou d'un feuillet :	400 \$	

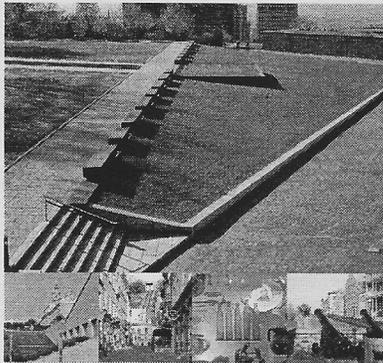
Renseignements : Agathe Lafortune  
Courriel : [agathelafortune@cooptel.qc.ca](mailto:agathelafortune@cooptel.qc.ca)  
Téléphone : 514. 332-5943

**Empreintes et mémoire**  
*L'arrondissement historique du Vieux-Québec*  
Commission des biens culturels du Québec, 227 p.  
Marie-Lise Brunel

Commission des biens culturels du Québec

# Empreintes & mémoire

L'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DU VIEUX-QUÉBEC ▶



LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Québec

Fin octobre 2007, paraissait aux Publications du Québec, un ouvrage rédigé en majeure partie par Suzel Brunel, vice-présidente à la CBCQ, avec la collaboration d'Alain Roy pour la partie historique, de Sylvie Lacroix et de Pierre Lahoud pour les photos, sans compter l'aide de plusieurs chercheurs, cartographes et infographes.

Le Vieux-Québec fête ses 400 ans cette année. Mais ce n'est pas la fête des seuls habitants de la ville de Québec et cette histoire dépasse 400 ans! Nous, du Québec, sommes tous concernés par cet anniversaire,<sup>1</sup> témoins du sort fait à l'occupation amérindienne du territoire et du destin de l'Europe en Amérique. En fait, ce «récit de vie» de la ville de Québec offre un rapport métonymique<sup>2</sup> à notre grande histoire, la ville constituant la figure emblématique de notre parcours mémoriel et la source de nos premières empreintes, réveillant peut-être aussi de vieilles blessures chez les membres des Premières Nations.

Le livre est découpé en fonction des grands moments qui ont marqué l'évolution du Québec: la découverte de traces de l'occupation amérindienne depuis 9000 ans, le régime français (1534-1759), le régime anglais de 1760 à la fin de la ville coloniale (1871)<sup>3</sup> et enfin l'entrée du Québec dans la modernité au XXe siècle. À chaque période, est présentée séparément l'évolution de la Basse-Ville et de la Haute-Ville, ce qui facilite la cohérence et évite l'éparpillement du lecteur, d'autant plus que les deux parties de la ville ont eu un destin bien différent.

Dans cet ouvrage, on voit la ville bouger, évoluer, se transformer et, malgré tout, conserver de belles traces du passé (*l'histoire de nos pierres qui durent* écrit dans la préface Claude Cossette), la «conservation» urbaine étant ici conçue comme une saine gestion de la transformation.

L'écriture coule de source. Jamais on ne sent de lourdeur dans les textes. L'iconographie très riche (photos, cartes, tableaux schémas) offre de puissants moyens de mieux comprendre les causes et les conséquences de l'évolution du patrimoine bâti à Québec.

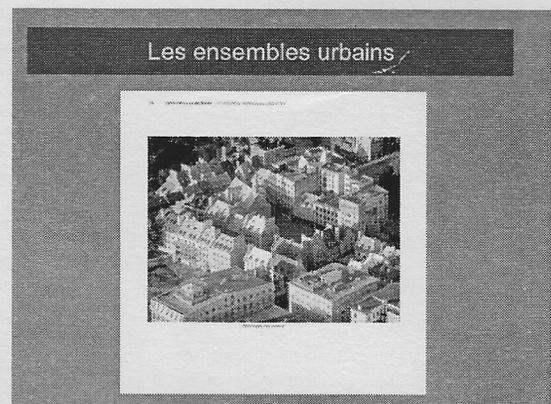
J'ai adoré cet ouvrage sérieux bien écrit, bien documenté, bien illustré, qui constitue une mine d'or pour les amoureux de la ville et de l'histoire du Québec. J'y ai appris plein de choses et cela me ravit, compte tenu du fait que j'ai effectué jadis de solides études en histoire du Québec. J'ai l'intention de trimbaler ce livre avec moi lors de mes visites dans le Vieux-Québec, cela malgré son poids (1.2 k).

Une suggestion: munissez-vous d'une carte récente de l'arrondissement historique. Mieux, découpez la section du Vieux-Québec dans une carte moderne de Québec et plastifiez-la. Car, avoir en main tous les noms de rue actuels aide à repérer la localisation des maisons anciennes et à contextualiser un ensemble architectural par rapport aux autres.

<sup>1</sup> Il fallait voir, au Salon du Livre de Montréal, en novembre 2007, à quel point certains des Montréalais étaient fiers d'acquérir un livre parlant de «leur» histoire.

<sup>2</sup> Métonymie: figure de style où une partie représente le tout.

<sup>3</sup> Année de départ de la dernière garnison britannique de la ville de Québec.



## Patrimoine en péril

Le point sur quelques dossiers

*Réal Béland*

Conformément à sa mission, l'APMAQ apporte régulièrement son appui à des démarches entreprises par ses membres ou des organismes compétents en vue de la sauvegarde de maisons ancestrales ou de sites menacés.

Au cours des deux dernières années, l'APMAQ s'est intéressé à quelques cas de patrimoine «en péril». Retenons trois de ces cas et voyons, à l'aide de photos et de commentaires, où en est la situation présentement. Quel bilan dresser des pressions qu'a exercées l'APMAQ de concert souvent avec d'autres organismes ?

### Maison Charbonneau - Laval (1736)

847, boulevard des Mille-Îles

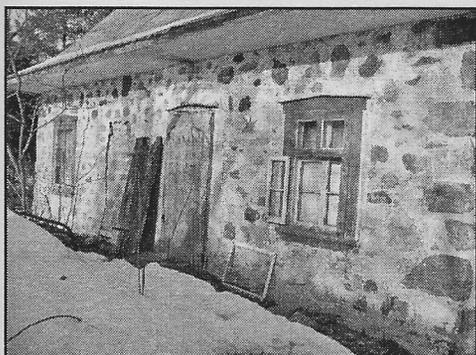


Maison Charbonneau

Mur fissuré et fenêtre arrière (angle sud ouest)

Photo: Réal Béland

Classée monument historique en 1977 et donc protégée par la Loi sur les biens culturels du Québec, cette maison est laissée à l'abandon par ses propriétaires depuis plusieurs années. Pourtant, la LBCQ stipule que le propriétaire est tenu de la conserver en bon état... (Voir *La Lucarne*, Numéro spécial – print. 2005, p. 19)



Maison Charbonneau. Vue arrière (angle sud-est)

Photo: Réal Béland

### Maison de style victorien - Saint-Hyacinthe

(circa 1880)

1880, rue Sainte-Marie



Belle victorienne en briques rouges

Photo: Serge Leduc

À la suite d'une recommandation de la Commission du patrimoine et d'un avis du Conseil consultatif d'urbanisme (CCU) refusant sa démolition, cette belle maison aux boiseries intérieures et extérieures remarquables, au lieu d'être vendue au propriétaire de l'entreprise contiguë pour faire place à un terrain de stationnement, a été achetée par un jeune couple intéressé à la restaurer.

### Maison Bélanger-Robert - Arrondissement Saint-Laurent à Montréal (circa 1820)

3902, chemin Bois-Franc



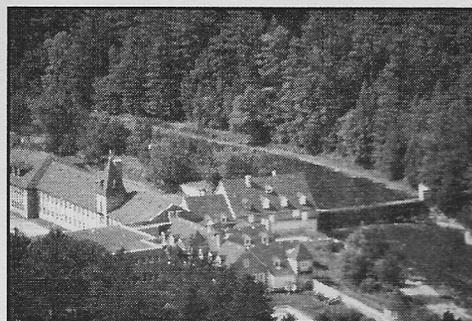
Maison Bélanger-Robert

Photo: Sylvain Sarrazin / *Les Nouvelles Saint-Laurent*

Un volumineux dossier de sauvegarde préparé par André Bélangier a reçu l'appui de descendants de la famille Bélanger, de plusieurs propriétaires de l'arrondissement et, à la demande de l'APMQ, de la *Fédération des sociétés d'histoire du Québec* (FSHQ) et du *Conseil des monuments et sites du Québec* (CMSQ). Suite à ces démarches, et selon les

informations obtenues, la Maison sera citée par la ville de Montréal en 2008, puis mise en valeur.

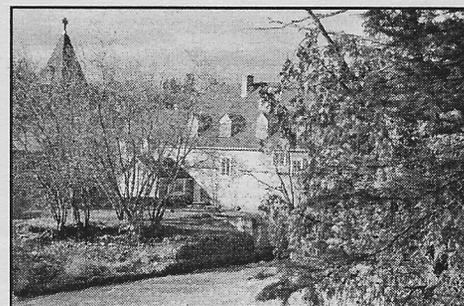
### Domaine seigneurial de Mascouche



Vue aérienne du Domaine

Photo: collection Myriam Bastien et Jean-François Bélanger

Plusieurs étapes ont déjà été franchies pour que ce magnifique domaine soit vendu d'ici peu par l'Université du Québec à Montréal (UQAM) à un important promoteur, au montant de plus de 3 millions de dollars. L'entente, signée antérieurement entre la Ville et l'UQAM, fera en sorte que la forêt et le bâtiment patrimonial seront protégés. De plus, le zonage actuel dit «institutionnel» sera maintenu. (Sur le Domaine seigneurial de Mascouche, voir l'article de Jean-Claude Coutu dans *La Lucarne*, print. 2007, pp. 6 et 7).



Manoir sur la rivière Mascouche

Photo: Louise Charbonneau

# Colloque sur la formation aux techniques traditionnelles de la construction domiciliaire

Louis Patenaude

**Les ouvriers-artisans disparaissent et avec eux leur savoir-faire. Comment conserver ces compétences et leur donner leur juste place dans la vie professionnelle contemporaine? C'est la question que posait le colloque sur les techniques traditionnelles de construction domiciliaire tenu à l'École des métiers de la construction de Montréal, le 17 novembre dernier.**

Le colloque, ouvert au grand public (une centaine de participants), a permis de rassembler des propriétaires de maisons anciennes, des praticiens des techniques traditionnelles de construction domiciliaire, des éducateurs et des conseillers auprès d'autorités publiques en matière patrimoniale.<sup>1</sup>

Dans un premier temps, les participants se sont employés à cerner la problématique en cause. Propriétaires et praticiens ont témoigné des besoins criants de main d'oeuvre compétente reconnue officiellement par les autorités publiques.

## Le point de vue des propriétaires

Les propriétaires sont le plus souvent laissés à eux-mêmes devant des situations qui les dépassent et qui dépassent la main-d'oeuvre de construction contemporaine. Ils doivent donc fournir temps et effort afin d'identifier des travailleurs qui ont le savoir-faire requis. Ces travailleurs, quand ils existent, ne peuvent fournir la moindre garantie claire et officielle de leur compétence. Comme beaucoup de nos maisons anciennes ont subi des transformations majeures qui leur ont fait perdre leur caractère d'origine, le travail de restauration est très exigeant. Il en résulte trop souvent des dommages irréversibles et c'est notre patrimoine qui ainsi se perd.

## Le point de vue des praticiens

Une charpentière a expliqué que c'est le hasard qui l'a conduite à développer une compétence en restauration, car les moyens habituels d'acquisition d'un tel savoir étaient et sont toujours presque inexistantes. Un tailleur de pierre a énuméré les différents savoirs qui contribuent à la compétence recherchée (voir encadré I). En ce qui touche la formation pratique, l'institution d'un compagnonnage a été fortement suggérée. Les deux praticiens ont insisté sur l'importance de la complémentarité entre la formation théorique que devraient dispenser les écoles et la formation pratique qui, elle, devrait être acquise sur les chantiers. On a également recommandé d'adapter au milieu québécois certaines expériences d'association entre l'enseignement théorique et la formation pratique auxquelles on a procédé à l'étranger.

## Le point de vue des formateurs

L'École des métiers de la construction de Montréal, consciente de la situation, cherche à offrir des formations spécialisées selon les besoins. Identifier des formateurs constitue un des défis auxquels elle se heurte car les ouvriers capables de transmettre ces compétences se font rares avec le temps. Le briquetage et la maçonnerie ont été les premiers touchés. Le ministère de l'Éducation a réagi en mettant sur pied une formation conduisant à une ASP c'est-à-dire une attestation de spécialisation profes-

sionnelle en restauration de maçonnerie. En une dizaine d'années, on est passé de quatorze élèves à soixante. Des progrès sont à noter également en plâtrage, en ferblanterie et en charpenterie mais c'est encore insuffisant pour répondre à la demande.

### Encadré I - Les compétences à acquérir :

- ◆ Le maniement des outils et leur entretien;
- ◆ La compréhension du matériau au niveau de sa formation, de sa résistance et de ses multiples possibilités et applications;
- ◆ La connaissance du dessin technique et artistique, du tracé des épures, de la fabrication des gabarits;
- ◆ La connaissance des styles, des proportions reliées à son métier dans le bâtiment;
- ◆ La capacité de lire des plans et d'interpréter des devis.

*Extrait de l'intervention d'Alain Prince*

## Le cadre juridique

Le cadre juridique qui régit l'industrie de la construction a été décrit par Lester Toupin, artisan et restaurateur (voir encadré II). Il constitue, de l'avis de plusieurs, un « carcan ». Les artisans ou ouvriers pratiquant les techniques traditionnelles en sont exclus et de ce fait, sauf exception, ils n'ont pas accès aux chantiers. On recommande que tous soient soumis au même cadre légal. La surréglementation du monde de la construction d'une part et d'autre part, le peu de formation et le manque de reconnaissance légale des artisans sont au coeur du problème de la restauration. Une question reste à l'esprit: pourquoi l'État a-t-il adopté une loi en vue de protéger les biens culturels aussi tôt qu'en 1922, s'il ne fait rien pour protéger ceux qui ont pour métier d'entretenir et de restaurer ces biens ?

## Quelques pistes d'avenir

Le problème de la formation aux techniques traditionnelles de construction est de taille et les solutions ne sont pas à portée de main. Pourtant, plusieurs des milieux concernés ont clairement conscience de la situation et les pistes suivantes ont été identifiées :

- ◆ l'institution du compagnonnage ;
- ◆ l'institution d'ASP (attestation de spécialisation professionnelle) ;
- ◆ adaptation de la formation aux horaires du marché ;
- ◆ établissement d'écoles-chantiers ;
- ◆ reconnaissance par les pairs. Un tel système existe déjà au conseil des métiers d'art du Québec;
- ◆ institution d'une école des métiers du bâtiment traditionnel.

Le colloque était organisé par l'APMAQ avec la participation financière de la Fondation Maisons anciennes du Québec et la

contribution du comité francophone d'ICOMOS Canada et l'École des métiers de la construction de Montréal. Des démonstrations pratiques offertes par les enseignants de l'École des métiers de la construction de Montréal font suite au Colloque. Un compte-rendu du colloque paraîtra au cours des semaines à venir sur le site internet de l'APMAQ.



<sup>1</sup> Intervenants au colloque: Lyse Blanchet, Suzel Brumel, Anita Caron, Jacques Claessens, Charles Corbet, Pierre André Côté, Alain Dejeans, Serge Demers, Mylène Dubé, Chantal Dubeau, Marie Lessard, Daniel Marc, Alain Perron, Alain Prince, Martin Proulx, Mario Rochon, Sébastien Roy, Alphons Smears, Serge Tétreault, Lester Toupin.

#### Encadré II - Le cadre juridique :

- ◆ La Loi sur la construction : cette loi, mise en oeuvre par la Régie du Bâtiment du Québec (RBQ) vise à assurer la qualité de la construction et la sécurité du public. La RBQ délivre la licence d'entrepreneur indispensable pour effectuer tout travail de construction.
- ◆ La Loi sur la santé et la sécurité au travail: cette loi est mise en oeuvre par la Commission de santé et de sécurité au travail (CSST). Tous les travailleurs doivent être assurés. C'est l'employeur qui défraie les coûts de l'assurance. Le travailleur doit détenir la Carte de sécurité sans quoi il ne peut pénétrer sur un chantier de construction.
- ◆ Le Code civil du Québec: Le Code régit tous les contrats les responsabilités et les obligations.
- ◆ La Loi C 20: cette loi est mise en oeuvre par la Commission de la construction du Québec. Elle prévoit un régime spécifique aux travailleurs de la construction. Elle s'applique à tout le domaine de la construction, sauf à la rénovation. Elle structure les relations de travail entre les entrepreneurs et les travailleurs. La CCQ gère un régime d'apprentissage et de formation dans l'industrie de la construction et délivre à l'ouvrier, une carte de compétence indispensable pour accéder aux chantiers. Pour obtenir cette carte, l'ouvrier doit avoir suivi une formation comme un DEP, et avoir à son actif un apprentissage en chantier d'une à quatre périodes de 2 000 heures de travail enregistrées à la CCQ. Les artisans de métiers traditionnels en général ne se soumettent pas à ce système et n'ont pas, conséquemment, accès aux chantiers.
- ◆ Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives au bâtiment et à l'industrie de la construction : cette loi donne accès aux artistes des arts visuels et des métiers d'art aux chantiers de construction pour effectuer des travaux de rénovation de réparation et de modification d'un bâtiment ou d'éléments d'architecture intégrés à un bâtiment (...). Les artisans se voient ainsi rangés parmi les artistes et pour cela, ils doivent adhérer à une association professionnelle reconnue. Le Conseil des métiers d'art du Québec est disposé à accueillir ces artisans et à leur offrir la protection dont ils ont besoin.

*Extrait de l'intervention de Lester Toupin*

## Appel de partenariats en commandites

Dans le numéro de *La Lucarne* d'hiver 2007-2008, un appel de partenariats en commandites a été lancé pour aider au financement du fonctionnement annuel de l'APMAQ. Cet appel fait suite aux travaux d'un comité qui a exploré différentes avenues pouvant contribuer au développement de l'Association. L'objectif visé par ce mode de financement est de doter l'Association d'un revenu annuel lui permettant d'assumer une partie de ses frais de fonctionnement. L'appel s'adresse à des entreprises ou à des organismes acceptant de faire un don dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- ◆ catégorie Château : 5,000 \$ et plus;
- ◆ catégorie Manoir : 2,500 \$ à 5,000 \$;
- ◆ catégorie Maison ancienne : 2,500 \$ et moins.

Un document servira de requête à la sollicitation qui sera assumée par les membres de l'APMAQ.

Nous sommes présentement à dresser une liste d'organismes acceptant de devenir ainsi partenaire en commandite. Nous

apprécierons grandement toute suggestion et toute proposition d'entreprises ou d'organismes à solliciter.

Vous pouvez transmettre cette information à Sylvie Laneuille, coordonnatrice, ou communiquer avec Anita Caron, Monique Aubry, Réal Béland, Marcel Crépeau, membres du comité de financement.

#### Nos coordonnées

Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)  
2050, rue Amherst  
Montréal (Québec) H2L 3L8

Téléphone : 514-528-8444

Télécopieur : 514-528-8686

Courriel : [apmaq@globetrotter.net](mailto:apmaq@globetrotter.net)

Site Internet : [www.maisons-anciennes.qc.ca](http://www.maisons-anciennes.qc.ca)

# Le XXI<sup>e</sup> siècle sera-t-il vraiment celui du sans-fil?

Robert Bergeron

Depuis plus de 100 ans, des compagnies d'électricité et de téléphone se sont installées au Québec et nous rendent des services essentiels. Ce faisant, elles ont engrangé au fil des ans des profits faramineux..., c'est l'essence du capitalisme. Au Québec en particulier, ces compagnies ont fait ces profits aux dépens de notre environnement visuel et cela continue de plus bel puisque les poteaux sont maintenant surchargés d'appareils de toutes sortes et les fils sont de plus en plus nombreux et apparents.

En ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, n'est-il pas temps de revoir les façons de faire d'Hydro-Québec, de Bell Canada, de Vidéotron, pour ne nommer que ces entreprises qui profitent de la tolérance proverbiale des Québécois...

## Un exemple parmi tant d'autres, l'avenue Royale et l'arrondissement historique de Beauport

L'arrondissement historique de Beauport a été créé en 1964 (portion entre la rivière Beauport et l'église de la Nativité de Beauport) et considérablement agrandi en 1985 pour inclure une partie de Giffard à l'ouest et s'étendre jusqu'au parc Montmorency à l'est mais sans l'inclure. Depuis ce temps, malgré les efforts des propriétaires, de la Société d'histoire locale pourtant très dynamique, de la Ville et des ministères concernés, l'aspect visuel du Chemin du Roy, ne s'est pas tellement amélioré. Contrairement à plusieurs autres secteurs de Québec où les fils ont été enfouis — parc du Centre-ville, rue St-Joseph, boulevard Charest—, aucun projet d'urbanisme d'ensemble et prévoyant l'enfouissement des fils n'a été proposé pour revitaliser l'arrondissement historique de Beauport. C'est la politique des petits pas... des très petits pas qui s'applique.

Après une expérience de plus de 40 ans, force est de constater que des actions isolées sur les bâtiments anciens ne suffisent pas à redonner une beauté ou un certain charme au Chemin du Roy, parcouru à pied par monseigneur de Laval lorsqu'il se rendait à sa ferme du Cap Tourmente. Pour moi, le constat est simple : si on veut être sérieux et redonner un certain prestige à l'avenue Royale, il faut commencer par y enfouir poteaux et fils de services qui sont omniprésents.

## Adoucir le paysage

Hydro-Québec, qui fait la promotion de l'enfouissement des fils dans les nouveaux quartiers, mentionne sur son site internet que l'opération permet d'« adoucir le paysage » et c'est bien vrai: un paysage urbain sans fils électriques est apaisant, c'est comme ça.

D'ailleurs, plusieurs l'ont compris avant nous. Par exemple, Stéphane Baillargeon, dans un excellent article publié dans *Le Devoir*, les 21 et 22 octobre 2006, nous apprend que :

♦ *Le Québec traîne en queue de liste en Occident en matière*

*d'enfouissement des fils électriques. Dans la Bébelle Province, même les nouveaux projets immobiliers en plein coeur de Montréal se réalisent comme au bon vieux temps de l'électrification rurale: avec des poteaux. ...*

♦ *Le taux d'enfouissement du réseau de distribution électrique dans l'ensemble du Québec est de 9 %. Il tombe à 6 % des abonnés quand on exclut Montréal. Aux États-Unis, la moyenne nationale serait d'un tiers (31 %) en faveur de la mise en terre. Aux Pays-Bas, tout le système de moyenne et de basse tension est en sous-sol. L'Allemagne (70 %), le Royaume-Uni et le Danemark (63 %) ont aussi enfoui beaucoup de fils. La France comme l'Italie n'enregistrent qu'un taux du tiers (29 %), mais d'innombrables zones patrimoniales, y compris plus de 1400 paysages français, sont garanties 100 % sans fils apparents. Si le Québec était européen, il serait dans le coin de la classe, un bonnet d'âne sur la tête, envieux des résultats d'un petit pays comme le Portugal (18 %). ...*

♦ *En France, un ambitieux programme sur un horizon de 30 ans a pour but l'enfouissement de la majeure partie du réseau national. En un an, la France a enfoui plus de fils que le Québec en un siècle.*

Pour sa part, le Musée McCord, dans son exposition virtuelle *Allo j'écoute, les 125 ans de Bell Canada* confirme que le problème n'est pas nouveau :

*À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les paysages des villes et des campagnes sont envahis par les poteaux et les fils nécessaires à la distribution de l'électricité et à la transmission des communications télégraphiques et téléphoniques. Les fils tissent dans les villes d'immenses toiles d'araignée que les autorités publiques et les citoyens décrient. Un important débat public sur ces nuisances visuelles fait rage dans les centres urbains. Plusieurs municipalités s'en prennent aux entreprises de services publics et critiquent l'envahissement de la voie publique par les poteaux et les fils. Certaines municipalités particulièrement soucieuses de leur environnement paysager exigent l'enfouissement des fils ou encore la pose des infrastructures dans les ruelles, à l'abri du regard des citoyens.*

*Lorsqu'on déambule aujourd'hui dans les villes canadiennes, on peut déceler d'importantes différences quant à la présence visuelle des infrastructures de télécommunications. Dans le centre des affaires et les zones résidentielles huppées, les réseaux sont enfouis tandis que, dans les quartiers populaires, les poteaux et les fils font toujours partie du paysage urbain...*

*Dans les grandes villes canadiennes, l'omniprésence des poteaux et des fils est vivement critiquée. L'architecte montréalais Percy E. Nobbs déclare en 1910 : " Les poteaux de téléphone, de télégraphe et de distribution d'énergie donnent à nos principales artères l'apparence d'un port chinois après le passage d'un typhon. "*

Face à ces pressions, « à partir de 1891, Bell Canada commence à enfouir les fils téléphoniques ».

## Un débat de société

Nous n'avons pas encore parlé de l'aspect sécuritaire des lignes enfouies. Dans une série de reportages récents, reliés au dixième anniversaire du Grand verglas de janvier 1998, le réalisateur Benoît Roy et le journaliste Jean-François Bélanger de Radio-Canada nous rappelaient qu'à cette occasion, 24 000 poteaux et 1 000 pylônes s'étaient effondrés. La Commission Nicolet avait donc recommandé que :

*Le gouvernement du Québec preme la responsabilité d'un programme ambitieux d'enfouissement des réseaux de câbles aériens... Le projet d'enfouissement doit être considéré comme un véritable projet de société mobilisant l'ensemble des partenaires impliqués.*

L'aspect financier n'est pas négligeable puisque l'enfouissement des lignes coûte environ 1,4 million \$ par km. Mais les fonds ne manquent pas : depuis cinq ans, Hydro-Québec a réalisé 12 milliards \$ en profits nets dont 50 % ont été remis au Gouvernement sous forme de dividendes. Il faut ajouter à cela les profits non négligeables que réalisent les autres utilisateurs de notre espace aérien : compagnies de téléphone et de cablo-distribution.

Le débat de société doit donc être enclenché et cela dans la perspective du « pollueur payeur » : depuis plus de cent ans, de grandes compagnies privées et étatiques ont enlaidi nos paysages alors qu'elles auraient pu faire autrement. Et le Québec, la « Belle province » tire de la patte dans ce domaine.

À l'APMAQ, nous sommes conscients de l'importance de ce dossier : nous en ferons part à la ministre de la Culture et des Communications lors des consultations sur la Révision de la Loi sur les biens culturels. De plus, nous essaierons, dans les mois qui viennent, de mousser l'idée de la création d'une « Coalition québécoise pour l'enfouissement des services de distribution électrique et de télécommunications ».

En guise de conclusion, laissons la parole à Félix Leclerc :

*« Venise a ses gondoles / Miami ses palmiers...  
Que voit donc l'étranger / Quand il arrive ici ?...  
Nous autres c'est les poteaux / Poteaux de téléphone  
Y'en a quat' dans ma cour / Pis c'est une tout p'tite cour...  
Deux milles le long d'ma rue / Qui est une tout p'tite rue...  
Mon Dieu dit l'étranger / Qu'est ce que vous attendez  
Pour les enfouir sous terre / Vos maudits fils de feu...  
Un million (\$) par verglas / Un mort par ci, par là...  
Où est-ce qu'i sont nos forêts? / Sont en ville donc  
Prisonnières pour la vie / Dans l'goudron donc  
Avec des pendants d'oreilles de verre  
Et des cheveux de fils entortillés »*

(Extrait de la chanson : *Les poteaux*)



Une maison ancienne de l'arrondissement historique de Beauport qui mériterait d'être restaurée... Les propriétaires seront plus motivés lorsque le poteau et les fils auront disparu.

Photo: Robert Bergeron

### ANCESTRALE RESTAURÉE AVEC VUE IMPRENABLE SUR LA RIVIÈRE DES MILLE-ILES



L'UNE DES BELLES D'AUTREFOIS À LAVAL  
CONSTRUITE vers 1780

À 15 minutes de Montréal par l'autoroute 25,  
à 5 minutes de Terrebonne.  
GOLF ET MARINA À PROXIMITÉ.  
LA CAMPAGNE À LA VILLE. 495000 \$

Isabelle Chartrand, agent immobilier affilié

Proprio Direct inc  
514-923-7699



**MOI  
J'VENDS!**



l'agent qui vend.

# Vie de l'association

## ACTIVITÉS 2008

### Dimanche le 18 mai

Visite à Cap-Santé

Responsable : Réal Béland avec la collaboration de messieurs Lavoie et Gauthier.

### Dimanche le 15 juin

Visite à St-Isidore-de-Beauce

Responsables : Robert Bergeron et Pierre Martel avec la collaboration des autorités municipales.

### Congrès annuel

Magog, 3, 4 et 5 octobre 2008

*Responsable:* Réal Béland en collaboration avec Sophie Charbonneau, agente de développement à la MRC de Memphrémagog.

De plus amples informations concernant le congrès et d'autres visites de l'été vous seront communiquées dans l'édition du mois de juin de *La Lucarne*.

### DIMANCHE LE 18 MAI

#### Cap-Santé - un des beaux villages du Québec

*Responsable:* Réal Béland en collaboration avec messieurs Ludger Lavoie et Régent Gauthier.

Vous êtes conviés à vous rendre à la salle Albert-Fortier (en face de l'église) pour 11 heures.

Au programme, il y aura la visite de la très vieille maison en bois de monsieur Lavoie, de la maison en pierre de monsieur Gauthier, de la belle église et plus encore...

*Indications routières :*

- de Montréal, emprunter la route 138 Est vers Québec ou l'autoroute 40, sortie 269
- de Québec, la route 138 Ouest ou l'autoroute 40

### DIMANCHE LE 15 JUIN

#### St-Isidore-de-Beauce - un village méconnu

Grâce à la collaboration de Pierre Martel et de Lise Dion, nouveaux membres de l'APMAQ, nous sommes conviés à une visite de ce village un peu méconnu parce que non situé sur les routes habituelles qui nous conduisent en Beauce.

Nos hôtes nous proposent les visites suivantes :

- ◆ Une brève visite de l'église construite en 1854;
- ◆ Le moulin du Bras et le logis du meunier, restaurés par nos hôtes qui sont aussi

antiquaires et collectionneurs;

- ◆ L'ancienne auberge Genest, qui date du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, très peu transformée et dont la restauration est en cours;
- ◆ La grande et belle maison de la famille Morency, construite en 1934, intacte et superbement conservée;
- ◆ La maison type d'un agriculteur modeste, bien restaurée par Yvon Massé, ébéniste.

Nous aurons aussi l'occasion d'admirer une partie de la collection de voitures à chevaux d'un « notable » du village, monsieur Gaston Parent.

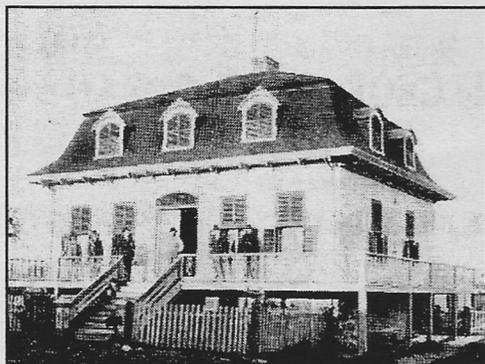
Le village de St-Isidore-de-Beauce (...ou de Dorchester) est situé à environ 32 km au sud du pont Pierre Laporte. On peut s'y rendre facilement par l'autoroute 73, en empruntant la sortie 108, puis le Rang de la Rivière et la Route du Vieux Moulin. Le comité organisateur et les autorités municipales vous attendent à compter de 11 heures à la Salle amicale, située en plein cœur du village, au 124 rue St-Joseph. On peut pique-niquer sur place ou déjeuner dans un sympathique restaurant situé en face de l'église. L'activité plus formelle débutera vers 12h30.

Et conformément à la nouvelle politique de l'APMAQ, n'oubliez pas vos pantoufles ou vos gros bas de laine... que vous aurez vidés de vos économies.

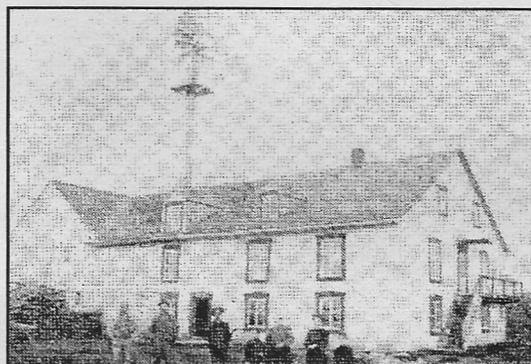
Pour informations, on peut rejoindre Robert Bergeron au 418-666-9567 ou par courriel : robertbergeron@oricom.ca.

Conformément à une décision du Conseil d'administration adoptée le 9 janvier 2008, les participants aux visites du dimanche devront dorénavant verser une contribution de \$5.00 à l'APMAQ. On rappelle que seuls les membres sont admissibles aux visites. Les non membres qui souhaitent participer à une visite peuvent s'inscrire à l'APMAQ sur place.

On recommande aux participants de se pourvoir de pantoufles par mesure de protection pour les parquets des maisons visitées.



Auberge Genest  
Saint-Isidore-de-Beauce



Le Moulin du Bras  
Saint-Isidore-de-Beauce

## En bref...

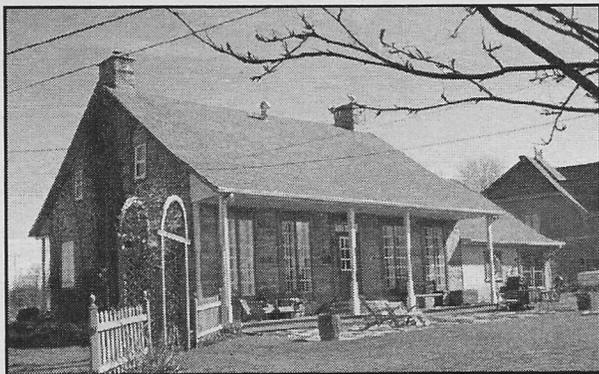
Invitation à tous les passionnés de l'histoire!

Le 43<sup>e</sup> congrès de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec aura lieu cette année les 30 - 31 mai et 1<sup>er</sup> juin dans la Capitale Nationale du Québec. En cette année qui marque le 400<sup>e</sup> anniversaire de fondation de Québec par Samuel de Champlain, toutes les personnes intéressées sont invitées à une « Rencontre avec l'histoire » inspirée du thème général des fêtes du 400<sup>e</sup>. Au programme : ateliers et visites de sites de la région métropolitaine et de la Capitale.

Information : [www.histoirequebec.qc.ca](http://www.histoirequebec.qc.ca)

Sincères condoléances à Agathe Lafortune

Sincères condoléances à Agathe Lafortune dont la mère, Brigitte Raynaud, est décédée le 1<sup>er</sup> février dernier. Notre pensée et notre amitié l'accompagnent en ce moment de deuil.



### ANCESTRALE et PRESTIGIEUSE!

Vaste, élégante et authentique.

Construite en 1834, ancienne dépendance du manoir de Beaujeu et actuelle résidence d'un membre de l'APMAQ, le peintre et sculpteur de renommée internationale Reynald Piché, elle est conservée presque dans son état original et fait partie du patrimoine immobilier de Coteau-du-Lac.

Plus de 2 500 pi.ca. de surface habitable, sur 1 acre de terrain, avec droit de passage et de quaiage au fleuve. Possibilité d'un bureau professionnel de prestige annexé.

Album photos et tous les détails sur [www.27dupuis.qc.ca](http://www.27dupuis.qc.ca)

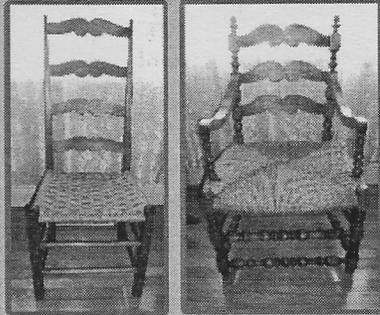
Information et visites :

**Yves Gascon / La Capitale Maximum / 1.866.924.7555**

## Atelier de restauration

### Tressage

- Ecorce • Éclisse de rotin
- Foin de mer • Toron de papier (corded) • Babiche et cannage



**Retouches sur la finition**  
**Collage des chaises**

Tressage et Rempaillage  
**Jacques Demers**  
(418) 877-0775 (Québec)

Tressage et Rempaillage à l'ancienne  
**Renée Nadon**  
(514) 704-0875 (Mtl)

## Ferblantiers - couvreurs



**Guy Corbeil**

1641 A, 6<sup>e</sup> Rang  
Saint-Gabriel-de-Brandon  
J0K 2N0

Téléphone : (450) 835-2851  
Télécopieur : (450) 835-9845

### Assurance habitation et maisons anciennes

En décembre 2005, l'APMAQ publiait en collaboration avec le Département Conseil en assurances et services financiers du Cégep de Sainte-Foy un document d'information destiné à sensibiliser les assureurs à la problématique particulière des maisons anciennes.

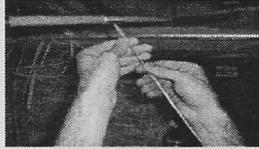
Le document est accessible sur le site internet de l'APMAQ (<http://maisons-anciennes.qc.ca>)

Pour en recevoir un exemplaire par la poste, on adresse sa demande au secrétariat de l'APMAQ, 2050 rue Amherst, Montréal (Qc) H2L 3L8. On doit joindre alors un chèque de 5 \$ pour couvrir des frais de manutention.

# Carrefour des petites annonces

## Vous voulez connaître la date de construction de votre maison ancestrale ?

En utilisant la **dendrochronologie**, nous pouvons dater maisons ancestrales et de toutes structures de bois **à l'année près.**



**Contactez-nous!**  
[www.dendrolab.ca](http://www.dendrolab.ca)  
[info@dendrolab.ca](mailto:info@dendrolab.ca)  
**418 736-8331**



## COUPE-FROID LAPOINTE INC. *une expertise, une renommée !*



Profitez de notre expérience de plus de 35 ans dans le domaine des coupe-froid pour vos portes et fenêtres.

Quelques unes de nos réalisations :

- Maison Henry Stuart • Maison Chevalier • Édifice Honoré Mercier (bureau du premier Ministre) • Assemblée Nationale (Salon Bleu)
- Manoir Mauvide-Genest

1005 Boulevard Des Chutes,  
 Beauport (Québec), G1E 2E4  
 Téléphone/fax : (418) 661-4694

Courriel : [cflap@sympatico.ca](mailto:cflap@sympatico.ca)  
 web : [www.coupe-froid.com](http://www.coupe-froid.com)  
 Licence RBQ : 2732-1165-36

## L'Atelier du vieux pin

www.atelierduvieuxpin.com



- ★ Séminaire sur la finition à l'ancienne niveau 1 et 2
- ★ Meubles peints à l'ancienne
- ★ Reproduction de meubles d'époque
- ★ Produits de finition et quincaillerie décorative
- ★ Magasin en ligne

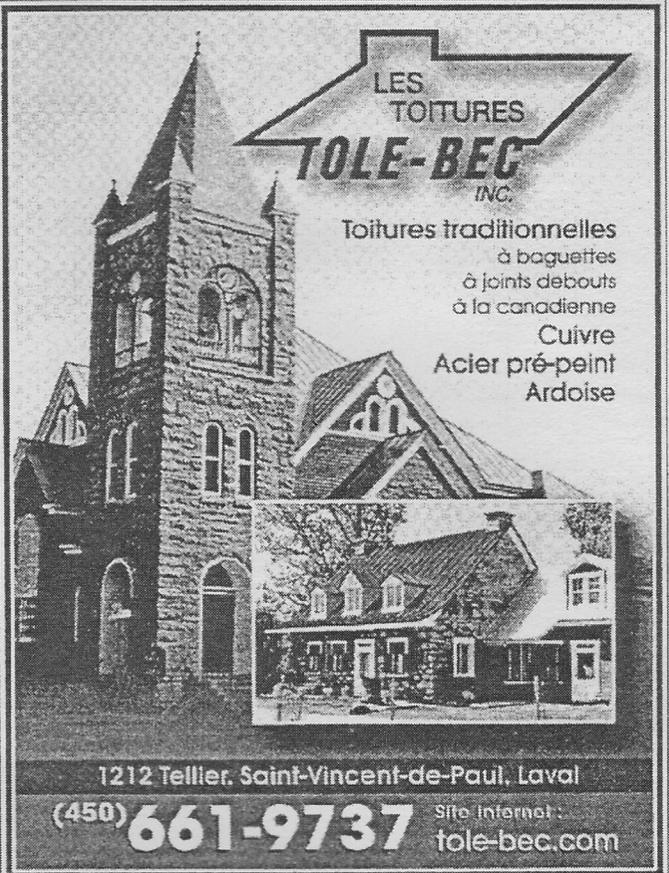
PROPOSEZ-MOI UNE IDÉE.  
 JE LUI DONNERAI VIE

514.886.9121 et 450.799.0080  
 5255 rue des Seigneurs Est  
 Saint-Hyacinthe, Québec  
 Sortie 138 Aut. 20  
[www.atelierduvieuxpin.com](http://www.atelierduvieuxpin.com)

Conception Creadorweb.com

## LES TOITURES **TOLE-BEC** INC.

Toitures traditionnelles  
 à baguettes  
 à joints debouts  
 à la canadienne  
 Cuivre  
 Acier pré-peint  
 Ardoise



1212 Tellier, Saint-Vincent-de-Paul, Laval

(450) **661-9737** Site Internet : [tole-bec.com](http://tole-bec.com)

La publication d'annonces publicitaires dans La Lucarne ne constitue, en aucune façon, une recommandation des personnes et des entreprises qui y proposent leurs services. Il serait cependant opportun que toute personne souhaitant faire appel aux services d'une entreprise demande qu'on lui fournisse des références quant à ses réalisations antérieures.



**Magnifique domaine**  
 (maison victorienne, fin 19<sup>e</sup> siècle)  
*Au cœur de Farnham*

*À 35 min. du pont Champlain*  
*Sur la route des vins*

- 110 00 pc de terrain aménagé et boisé
- Maison prestigieuse impeccable, toit mansardé en acier
- 11 pièces, dont 4 chambres à l'étage
- Intergénération
- Idéal pour professionnels
- Foyer
- Boiseries
- Piscine creusée
- Garçonnère ou autre revenu

Près de tous les services, écoles, tennis, parcs et plus encore

Maison de rêve pour les familles les plus exigeantes. Prix : 399,000\$

Luc Fournier, Sutton Immobilia, courtier

(514) 529-1010

## Ébénisterie St-Jude enr.

Pour la protection & la conservation de  
 notre patrimoine architectural

### Restauration & Reproduction

Portes, fenêtres, ornements architecturaux,  
 contrevents,

lambris & boiseries anciennes

Menuiserie générale & Quincaillerie d'époque –

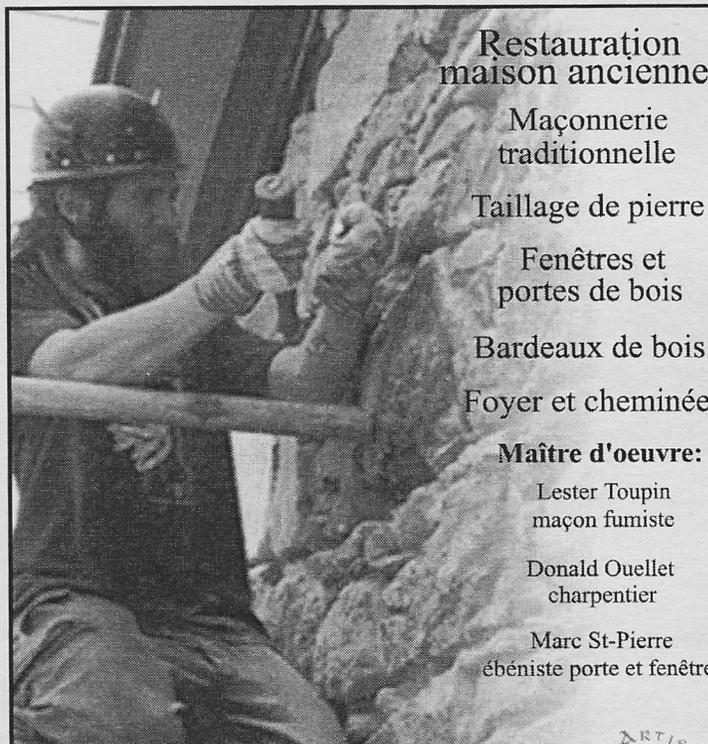
Meubles québécois sur mesure

1522, rue St-Charles, St-Jude, Qc,

T (450) 792-3749 F : (450) 792-3528

[ebenisteriestjude@hotmail.com](mailto:ebenisteriestjude@hotmail.com)

[www.ebenisteriestjude.com](http://www.ebenisteriestjude.com)



Restauration  
 maison ancienne

Maçonnerie  
 traditionnelle

Taillage de pierre

Fenêtres et  
 portes de bois

Bardeaux de bois

Foyer et cheminée

**Maître d'oeuvre:**

Lester Toupin  
 maçon fumiste

Donald Ouellet  
 charpentier

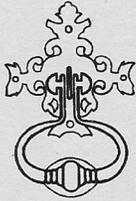
Marc St-Pierre  
 ébéniste porte et fenêtre

[www.lesartisansdufjord.com](http://www.lesartisansdufjord.com)

(418)675-1399

328 rue du Quai, Ste-Rose-du-Nord





# Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

APMAQ — Association à but non lucratif fondée en 1980

Le ministère de la Culture et des Communications apporte un appui financier au fonctionnement de l'Association

## Prix de l'APMAQ 2008 - Appel de candidatures

### PRIX ROBERT-LIONEL-SÉGUIN

Décerné annuellement depuis 1984, le prix Robert-Lionel-Séguin veut souligner la contribution exemplaire d'une personne qui, au Québec, a oeuvré dans le domaine de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine bâti.

#### Éligibilité et critères de sélection

Le prix s'adresse à des personnes et non à des groupes, des organismes ou des institutions. On ne peut poser soi-même sa candidature mais des personnes, des groupes, des organismes ou des institutions peuvent présenter une candidature. Pour être éligibles, les personnes dont on propose la candidature doivent avoir fait preuve, au plan national ou international, d'un engagement soutenu et significatif dans des activités visant la sauvegarde ou la mise en valeur du patrimoine bâti du Québec. Cette contribution peut avoir donné lieu à une production écrite, à une action significative de sauvegarde ou à une fonction d'animation, de coordination ou d'enseignement reliée à la mise en valeur du patrimoine.

#### Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- \* un *curriculum* de la personne dont la candidature est proposée;
- \* une lettre d'acceptation de cette personne d'être mise en candidature;
- \* un dossier faisant état de sa contribution à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine (lettres de recommandation - dossier de presse - photos - documents), le tout pouvant être contenu dans une enveloppe;
- \* une lettre de présentation exposant les raisons qui militent en faveur de cette candidature.

### PRIX THÉRÈSE-ROMER

Le prix Thérèse-Romer a été créé en 2005, dans le but de reconnaître la contribution de membres de l'APMAQ à la conservation (entretien, restauration et mise en valeur) d'une maison ancienne.

#### Éligibilité et critères de sélection

Seuls les membres de l'APMAQ sont éligibles. Les personnes éligibles posent elles-mêmes leur candidature. Un membre peut également présenter la candidature d'un autre membre avec l'accord de celui-ci. Les critères de sélection sont les suivants :

- \* Respect du style du bâtiment;
- \* Choix des matériaux;
- \* Souci des éléments caractéristiques;
- \* Harmonie avec l'environnement naturel et bâti sous la responsabilité des candidats.

#### Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- \* Une description des travaux effectués avec photos à l'appui (avant, pendant et après) et permettant d'évaluer la qualité de la conservation (restauration, entretien et mise en valeur) et l'harmonie entre le bâtiment et son environnement matériel et bâti.
- \* Des données historiques sur l'habitation (date de construction, propriétaires successifs), ses transformations et ses différentes fonctions au cours des années.

#### Jury \*

Un jury de trois personnes provenant de différentes régions du Québec est formé par le Conseil de l'APMAQ. Il étudie les candidatures et présente une recommandation au Conseil pour chacun des deux prix. Au moins un des membres du jury doit posséder une expérience personnelle de la restauration d'une maison ancienne. Dans le cas du prix Thérèse-Romer, le jury procédera, au besoin, à une vérification sur les lieux.

**Date limite :** Les candidatures doivent être soumises au plus tard le **30 avril** de l'année en cours.

**Présentation des prix :** Les prix seront présentés aux lauréats ou aux lauréates lors du Congrès annuel.

**Veillez faire parvenir votre candidature à l'adresse suivante :**

Secrétariat de l'APMAQ  
2050 rue Amherst,  
Montréal, Qc, H2L 3L8  
[apmaq@globetrotter.net](mailto:apmaq@globetrotter.net)

Site web : [www.maisons-anciennes.qc.ca](http://www.maisons-anciennes.qc.ca)

**Renseignements :** Sylvie Laneville (514) 528-8444

#### LES LAURÉATS

##### Prix Robert-Lionel-Séguin

Arthur Labrie (1984), Michel Lessard (1985), Jean-Marie DuSault (1986), Luc Noppen (1987), André Robitaille (1988), Pierre Cantin (1989), Thérèse Romer (1990), Daniel Carrier (1991), Guy Pinard (1992), France Gagnon-Pratte (1993), Jules Romme (1994), Hélène Deslauriers et François Varin (1995), Paul-Louis Martin (1996), Claude Turmel (1997), Jean Bélisle (1998), Gaston Cadrin (1999), Dinu Bumbaru (2000), Hélène Leclerc (2001), Rosaire Saint-Pierre (2002), Jean-Claude Marsan (2003), Raymonde Gauthier (2004), Clermont Bourget (2005), Gérard Beaudet (2006), Clément Demers (2007)

##### Prix Thérèse-Romer

Alain Prévost (2005), Ronald DuRepos (2006), Jacques Claessens et Constance Fréchette (2007)